

8 MARS : GRÈVE ET MANIFESTATION

❖ LE 8 MARS... MAIS QU'EST-CE QUE C'EST ? ❖

Le 8 mars est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Elle n'est pas la journée de la Femme, une journée de cadeaux ou de commémoration à la moitié de l'Humanité pour la remercier de sa soumission. C'est une journée qui trouve son ancrage historique dans la lutte pour la paix et le pain au début du XXème siècle. Les femmes s'organisent et se soulèvent contre la guerre et contre toutes ses conséquences, dont la faim, la hausse des prix et la pénurie.

Les femmes, comme entité, revendiquent également leur existence en tant que telle et refusent d'être traitées comme des sous-hommes. Elles exigent les mêmes droits : droit de vote, droit de disposer de leurs corps, droits légaux, égalité des salaires... Elles se lèvent pour combattre **les effets cumulés du capitalisme et du patriarcat**, dans le monde.

1 RÉDUIRE LE COÛT DU TRAVAIL DES FEMMES, DÉGRADE LES CONDITIONS DE TOUTES ET TOUS

L'écart moyen des salaires est toujours de 26% en défaveur des femmes. Cumulant les métiers les plus précaires, les temps partiels (82% des temps partiels sont occupés par des femmes), les moins bien rémunérés puisque 63% des salarié.e.s au SMIC sont des femmes, les femmes restent toujours les salariées les plus exploitées.

Dans 24 pays du monde, les femmes doivent obtenir la permission de leur mari ou tuteur légal pour pouvoir travailler !

Tout le monde est perdant

La non reconnaissance des qualifications à égalité et le traitement différencié des femmes et des hommes tirent vers le bas la globalité des salaires. En maintenant les femmes dans un rapport d'infériorité professionnelle, elles sont les variables d'ajustement du patronat.

Se battre pour l'égalité professionnelle c'est se battre pour une amélioration pour toutes et tous.

2 LE CORPS DES FEMMES COMME OUTIL DE CONTRÔLE

«**Réarmement démographique**», Macron a donné le ton : le corps des femmes est à disposition. Les femmes sont donc, à nouveau, reléguées à leur tâche procréatrice et sont sommées de régler le problème démographique de notre pays. Celles qui sont fertiles ont une tâche : faire des enfants.

Le corps des femmes est contrôlé sur tous les aspects : de l'habillement des jeunes filles avec une multitude d'injonctions contradictoires (pas trop long, pas trop court, pas trop ample, pas trop serré...) aux pressions genrées. Les femmes sont ramenées à leur corps et à leur sexualité. Ainsi **20% des femmes ont subi du harcèlement sexuel et 170 viols (ou tentatives) par jour ont lieu dont 8 par jour sur le lieu de travail.**

Leur corps est malmené au travail et aucun métier ultra féminisé n'a de **reconnaissance de pénibilité**. Une femme doit souffrir, son corps est méprisé ou invisibilisé.



cgt13.reference-syndicale.fr

3 SANTÉ ET PRÉVENTION : UN REcul MAJEUR

Les restrictions budgétaires dans la santé ont des conséquences directes pour les travailleuses et travailleurs. La quasi impossibilité d'avoir une santé de prévention, les déserts médicaux, les attaques contre la sécurité sociale éloignent les salarié.e.s des soins médicaux.

Depuis 2010, la médecine du travail a vu une perte de 21% de ses praticiens. L'état de santé des salarié.e.s se dégrade, les conditions de pénibilité sont de plus en plus réduites. Le report de l'âge de la retraite aggrave des situations déjà dramatiques.

Les femmes sont 2 fois plus exposées que les hommes aux risques musculo squelettiques. En 20 ans, on a constaté une hausse de 42% des accidents du travail chez les femmes (en baisse de 27% chez les hommes), en majorité dans les secteurs de la santé, de l'action sociale, du nettoyage, des services et du commerce.

Cela est le produit des effets cumulés de : la pénibilité physique ou psychique de métiers occupés par les femmes ; des actions de prévention insuffisantes ; la répétition des gestes de certains métiers ; de la précarité accrue ; des temps partiels et des horaires décalés ; des charges domestiques occupés à 2/3 par les femmes.

L'avortement, un droit fragile

Le «en même temps» macroniste est de vigueur : constitutionnaliser l'IVG et détruire le système de santé et donc limiter son accessibilité.

En plus d'un discours et des comportements encore très moralisateurs, beaucoup de femmes déclarent n'avoir pu avoir de rendez-vous dans les délais légaux (14 semaines).

Pendant les congés estivaux, les délais entre une demande de rendez-vous et sa concrétisation s'élèvent à 7 semaines !

Dans le monde, 41% des femmes en âge de procréer vivent dans une région du monde où la législation sur l'avortement est restrictive.

40.000 femmes décèdent par an en ayant recours à des avortements clandestins.

4 MIXITÉ DES MÉTIERS : S'ÉMANCIPER DE SON GENRE

La représentation genrée des métiers est une reproduction quasi parfaite de la coupure genrée voulue et imposée par le patriarcat.

Chacun.e est assigné.e à l'attribution des rôles qu'elle et il occupe dans la société et dans les foyers.

Ainsi, 70% des femmes exercent des métiers «féminisés» c'est à dire dans lesquels on trouve au moins 65% de femmes, principalement à des postes administratifs, aides ménagères, soin des tout petits, soin des personnes âgées.

Pendant que 64% des hommes exercent des métiers «masculinisés», principalement dans le BTP, le transport, l'industrie et l'informatique.

Seul.e.s 18% des salarié.e.s exercent des métiers dit «mixtes».

Une conquête pour toutes et tous

Outre les apports mutuels pour la conquête de nouveaux droits pour les femmes comme pour les hommes liés à l'adaptation des postes ou à des conventions collectives plus favorables, cela permet à tout le monde de se définir selon son Humanité et non selon des principes dictés par le patriarcat et le capitalisme.

Débarassé.e.s de la double domination, les êtres humains prennent en main leur propre destinée.

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE

MANIFESTATION INTERPROFESSIONNELLE

suivi d'un concert - repas partagé - exposition
à la Bourse du Travail

l'intégralité des revendications

